



Fin de la libre circulation: toute l'économie britannique s'inquiète  
Économie, page 19

Course au Conseil fédéral: la PDC Viola Amherd peine à convaincre l'UDC  
Suisse, page 16



# Suisse

Monde  
Economie  
Culture  
La der

KEYSTONE/PETER SCHNEIDER

## Division

# À Berne, le PLR affiche son ras-le-bol de l'affaire Maudet

**La crise genevoise énerve de plus en plus le parti, au moment où il doit se consacrer à la succession de Schneider-Ammann**

Florent Quiquerez et Lise Bailat Berne

La période de gloire prend des allures de cauchemar. Alors que le PLR devrait profiter de la course au Conseil fédéral avec la probable élection de sa «star» Karin Keller-Sutter, le voilà qui s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le borborygme de l'affaire Pierre Maudet.

Le conseiller d'État genevois a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention d'honorer la convocation du comité directeur du parti du PLR Suisse ce mercredi. Il s'en est expliqué hier soir sur le plateau du «19 h 30» de la RTS (*lire ci-contre*). Aussi, la crise tourne au bras de fer entre la présidente du parti, Petra Gössi, qui avait appelé à la démission en fin de semaine dernière, et l'élue genevoise, qui fait l'objet d'une procédure pénale pour acceptation d'un avantage en lien avec son voyage à Abu Dhabi en 2015.

Au sein du groupe PLR, la tension est palpable. «Ne me parlez plus de Pierre Maudet», lance un élu influent du parti visiblement excédé. Le groupe qui s'est réuni mardi après-midi a-t-il évoqué l'affaire? «Non, on n'en a rien à faire de lui.» Une majorité des élus à Berne pense-t-elle que le Genevois devrait démissionner? «Pas une majorité, c'est unanime! Tout le groupe veut le voir tourner les talons.»

### «Il a intérêt à venir»

Vraiment? Nous avons tenté d'en savoir plus en posant la question à l'ensemble des élus. Certains assument, à l'image de Benoît Genecand (GE) ou d'Olivier Feller (VD). «Oui, comme Petra Gössi, je pense que Pierre Maudet doit démissionner.» Un des collègues est du même avis, mais préfère le dire de façon anonyme. «C'est aux Genevois et au comité directeur de le communiquer officiellement.»

Pour le sénateur Olivier François (VD), «cette affaire doit trouver son épilogue, pour que nous puissions nous concentrer sur les préoccupations des gens, et pas sur des polémiques. Chacun doit prendre ses responsabilités. Pierre Maudet ne doit pas voir son intérêt personnel,



À la fête d'été du PLR Suisse, en septembre 2017, Pierre Maudet, alors candidat au Conseil fédéral, était très courtisé par ses pairs.

«Ne me parlez plus de Pierre Maudet»

Un parlementaire En off

mais celui du parti. Même si, au final, il devait être blanchi.»

Car ce qui embarrasse le PLR, c'est que cette affaire empoisonne le parti. «On ne parle plus du fond des dossiers, mais on revient toujours à cette polémique, regrette

une élue. Franchement, on en a marre.» Jacques Bourgeois (FR) est du même avis. «Ce qui me gêne le plus, c'est que ça jette le discrédit sur toute la classe politique.»

Les critiques les plus virulentes viennent de Suisse romande. Côté

alémanique, les élus attendent encore avant d'exiger un départ de Pierre Maudet. «J'attends de voir la séance de mercredi», réagit Thierry Burkart (AG). «Je ne veux pas me prononcer en l'état, explique pour sa part le sénateur Martin Schmid. Vu des Grisons, c'est loin et je n'ai pas toutes les informations en main.» Ne partage-t-il pas l'avis de Petra Gössi? «Jusqu'à maintenant, elle fait du bon travail. On en saura plus dans deux ou trois jours.» Doris Fiala (ZH), elle, ne veut pas ajouter au «stress ambiant», et dit faire confiance à Petra Gössi et au PLR genevois pour régler l'affaire.

Qu'en pense la présidente? Petra Gössi refuse pour l'heure de s'exprimer. Mais d'autres membres du comité directeur sont plus loquaces. Le sénateur Andrea Caroni (AR) espérait encore que Pierre Maudet vienne s'expliquer. «Nous lui donnons cette chance. Je lui conseille de la prendre. S'il ne vient pas, nous prendrons nos responsabilités.»

Reste que les possibilités d'agir sont très limitées et le bras de fer semble parti pour durer (*lire ci-contre*). Le PLR genevois ne parlera pas de l'affaire début décembre comme prévu, mais en janvier seulement.

## À Genève

### Débat reporté

Contrairement à ce qui était prévu, la section genevoise du Parti libéral-radical (PLR) ne débattera pas de l'affaire Pierre Maudet lors de sa prochaine assemblée des délégués, le 6 décembre. Le président du parti cantonal, Alexandre de Senarclens, a annoncé le report des discussions dans un message interne adressé mardi à midi aux membres de la section, évoquant un programme trop chargé. Le débat est remis à janvier 2019. Soit le 9 ou le 10 janvier, «en fonction des salles disponibles», explique le président du PLR genevois. La réunion sera ouverte à tous les membres du parti. **F.J.**

## Que peut le PLR Suisse?

● Si Pierre Maudet n'honore pas la convocation du Secrétariat général du PLR Suisse ce mercredi, le comité directeur devra réagir. Mais ses moyens sont limités. Nous avons épluché les statuts du PLR Suisse. Voici les scénarios possibles.

**Le parti suisse peut-il forcer Maudet à démissionner?**  
Non. Rien ne le prévoit dans les statuts du PLR.

**Le PLR Suisse peut-il exclure Pierre Maudet?**  
Pas directement. Cette compétence revient à la Conférence des présidents du Parti suisse (composée notamment des présidents de parti cantonaux et du comité directeur du PLR). Et encore, cette

dernière peut proposer à un parti cantonal l'exclusion d'un membre, mais pas l'imposer.

**Peut-il exclure toute la section genevoise?**

C'est ce qu'avait fait l'UDC pour exclure Eveline Widmer-Schlumpf, accusée de trahison pour avoir accepté son élection en lieu et place de Christoph Blocher. Là aussi, pour le PLR, la réponse est non. Ses statuts ne le permettent pas. Il faudrait alors inscrire un nouveau point et le faire voter en assemblée des délégués.

**Qui peut démettre Pierre Maudet de sa fonction?**

Personne sauf lui-même. Ou le peuple lors d'une éventuelle nouvelle élection. **F.OZ/L.BT**

## Verbatim

«Partir serait la solution de facilité»

Invité mardi du journal de la RTS, Pierre Maudet n'a pas cillé face à l'insistance de Darius Rochebin. Non, il ne démissionnera pas. «Ce serait la solution de facilité. J'ai été amené à gérer des crises, mais celle-ci me touche personnellement. Je n'en sortirai pas indemne.» L'élue, qui a «d'intime conviction [d'être] innocent», rappelle que son parti a «décidé d'une stratégie qui consiste à respecter le temps de la justice».

Attaqué de toutes parts, sa position n'est-elle pas désespérée? Pierre Maudet évoque «la présomption d'innocence, la séparation des pouvoirs et l'approche fédéraliste du pays». «Surpris [par] les injonctions de la présidente du parti à une section cantonale souveraine», il note que le PLR genevois a convoqué la base «pour savoir si les militants [le] soutiennent».

Sur le paiement de ses cotisations au parti par des tiers, le conseiller d'État indique «avoir donné tous les éléments au Ministère public et à l'Administration fiscale. Je reconnais la faute considérable que j'ai faite et qui me coûte aujourd'hui.» A-t-il «oui ou non» déduit ces cotisations de sa déclaration fiscale? Le magistrat répète avoir confié les éléments au fisc et se dit «prêt à faire [son] examen de conscience». «J'ai menti, admet-il. La confiance est entamée, mais depuis six mois je fais un cheminement. Je me suis en réalité menti à moi-même [mais] je n'ai jamais lésé l'intérêt du contribuable et je n'ai pas porté préjudice à l'État.»

Estimant que le dossier pénal s'est «désépaissi», il dit que s'il est condamné, il ne restera pas au pouvoir. En cas de procès «a priori non [plus], évidemment». La ligne à ne pas dépasser? «Si le Ministère public détermine l'acceptation d'un avantage avec une forme de contrepartie. Ce qui est fondamental, c'est d'être libre. Je ne me suis jamais senti dans une situation d'être redevable. Si cette ligne devait être franchie, ou si le soupçon devait être confirmé, là évidemment, il n'y aurait pas d'appel.» **S.D.**

VALENTIN FLAURAUD